

Conférence et journées de formation à la HETS Genève

30.11.2021 – 02.12.2021

Titre :

Approches interdisciplinaires pour les transitions familiales mobilisant des mesures de protection de l'enfant : quels avantages ?

Intervenants : Juge Robert Proulx, Lorraine Filion, Nathaly St. Arnaud

30 novembre 2021 : Conférence du Juge Proulx Sur invitation (env. 40 personnes)	
14h – 16h M. le Juge Robert Proulx Accompagné par Laurence Bagnoud-Roth Lieu : HETS-Genève	Présentation du programme socio-judiciaire « Intervenir auprès des familles vivant des conflits sévères de séparation : une coparentalité à construire » <ul style="list-style-type: none">➤ Le travail du juge dans les situations de haut-conflit : repérage des situations, quelles implications pour le juge, exemples de bonnes pratiques interdisciplinaires➤ Discussion sur les transferts possibles aux pratiques genevoises et romandes ? <i>Public : Collège des Juges du Tribunal Civil de Genève, une délégation du Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'Enfant de Genève, ainsi qu'un élargissement à des Juges romands impliquants dans des projets pilotes de type « Cochem » ou dits de « consensus parental ».</i>
30 novembre 2021 : Conférence Ouverte à tous	
18h - 19h30 Juge Robert Proulx Lorraine Filion, médiatrice Nathaly St. Arnaud, chargée de projets, direction de la protection de la jeunesse Modération : Philippe Bossy, Secrétaire général de l'Astural	Conférence publique et débat : « Une coparentalité à construire » - Programme socio-judiciaire auprès des familles vivant des conflits sévères de séparation mis en place en 2018 dans trois régions du Québec <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation d'un programme pilote➤ Discussion avec des intervenants romands : SEASP (Genève), Mme A. Thanasi SPMI (Genève), M. C. Sequeira Tribunal cantonal (Valais), Mme la Juge C. Rey-Mermet (TBC) Tribunal de 1ère Instance (Genève), Mme la Juge S. Thorens-Aladjem Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (Fribourg), Mme la Juge W. Suter Séparation et construction parentale autour de l'enfant – ScopalE (Genève), Me C. Maulini
Journées de Formation : 1^{er} et 2 décembre 2021	
Mercredi 1^{er} décembre 2021 – 8h45 à 17h30 Construire la coparentalité : l'interdisciplinarité dans des situations à haut-conflit 70 – 75 personnes	

<p>09h – 10h30</p> <p>Cilgia Caratsch (5mn)</p> <p>Alexandre Balmer (10 mn) C.Nanchen/M.Rossier (20') Florence Studer (20 mn) Alexandra Spiess (20 mn)</p>	<p>Le contexte suisse : enjeux locaux autour de la coparentalité dans des situations de haut-conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Convention des droits de l'enfant : statut de l'enfant et développement institutionnel ➤ Enjeux et dilemmes pour les intervenants ➤ État de la question en Suisse romande avec les exemples du Valais et de Fribourg ➤ Perspectives interdisciplinaires (ScopalE) ➤ Discussion
<p>10h30 – 10h45</p>	<p>Pause</p>
<p>10h45 – 12h30</p> <p>Lorraine Filion Juge Robert Proulx Nathaly St. Arnaud</p>	<p>Présentation du dispositif québécois « Une coparentalité à construire » : approche, mécanismes, régulations, exemples</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ État de la recherche ➤ Enjeux et perspectives, illustrations ➤ Perspectives pour la formation de tous les acteurs socio-judiciaires
<p>12h30 – 13h45</p>	<p>Pause de midi</p>
<p>13h45 – 14h15</p> <p>Lorraine Filion Juge Robert Proulx Nathaly St. Arnaud</p> <p>50 mn de présentation 40 mn de discussion</p>	<p>Approche pratique des hauts-conflits en protection de l'enfance : l'exemple d'un dispositif québécois « Une coparentalité à construire »</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Leçons apprises : intégration des enfants, protection, dispositif de rencontre, gestion de l'agressivité, confidentialité et transmission d'informations, mise en valeur du partenariat sociojuridique ➤ Discussion comparative entre les différents contextes : enjeux et dilemmes, convergences et divergences
<p>15h15 – 15h30</p>	<p>Pause</p>
<p>15h30 – 17h30</p> <p>Lorraine Filion Juge Robert Proulx Nathaly St.Arnaud</p>	<p>La place et la parole de l'enfant à la lumière de ses droits</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comment le recueil de la parole se vit dans ce dispositif québécois par le juge, l'avocat et l'intervenant social ➤ Enjeux pour l'intervention, compétences requises ➤ Tensions entre protection ⇔ participation / passives ⇔ actives ➤ Discussion avec les participants
<p>Jeudi 2 décembre 2021</p> <p>L'intervention - développement de compétences spécifiques pour le haut-conflit</p> <p>42 personnes</p>	
<p>09h – 10h30</p> <p>Plénière</p> <p>Juge Robert Proulx Lorraine Filion Nathaly St.Arnaud Alexandre Balmer</p>	<p>Synthèse sur les contraintes de l'interdisciplinarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compétences requises pour les juges ➤ Le rôle des différentes instances ➤ Compétences requises pour les travailleurs sociaux et avocats ➤ Compétences requises pour les médiateurs
<p>10h30 – 10h45</p>	<p>Pause</p>
<p>10h45 – 12h45</p> <p>Ateliers par groupes de 20 (les groupes seront répartis par les organisateurs)</p>	<p>Ateliers de pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier 1 : Comment renforcer les compétences des intervenants et des familles par la coopération interdisciplinaire (questions formelles, de saisine, de lieux, exemples de cas pratiques, questions de confidentialité des informations, etc.)

<p>Atelier 1 : Alexandre Balmer (modérateur), Juge Robert Proulx, Alexandra Spiess Laurence Bagnoud Roth Laure Clivaz Strehmel</p> <p>Atelier 2 : Cilgia Caratsch (modératrice), Lorraine Filion, Monica Loup</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier 2 : Comment renforcer la place et la parole de l'enfant en médiation
12h45 – 13h45	Pause déjeuner
13h45 – 15h45	Inversion des ateliers Synthèse
<p>15h45 – 16h15</p> <p>Alexandre Balmer Cilgia Caratsch</p>	Plénière : Synthèse des ateliers
16h15 – 16h30	Pause
16h30 – 17h15	<p>Plénière de la fin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Regard des intervenants québécois sur les ateliers ➤ Transfert aux pratiques en Suisse Romande, conclusions et plan d'action ➤ Impact sur la place et la parole de l'enfant dans les pratiques socio-judiciaires ➤ Conclusion et plan d'action